

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
22 SEPTEMBRE
1998**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-98-84

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
M. Michel Girard
Mmes Diane Gauthier
Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
MM. Régis Richard
Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Elaine Tremblay

Les commissaires représentants des parents :

M. André Boulianne (primaire)
M. Michel Lemieux, (secondaire)

Sont également présents :

MM. Lucien Houde, directeur général
Michel Cloutier, secrétaire général

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets de décision :

- Contrat/transport par berline
- Désignation d'une ou d'un délégué/Corporation du Village de la sécurité
- Conciergerie/présence le matin
- Représentation des commissaires/comités de sélection

Sujets d'information :

- Plan d'effectifs 1998-1999
- Transport du midi/Sagard
- Volumes
- Déclaration d'intérêts
- Transport scolaire

ADOPTÉE

CC-98-85

Ordre du jour

CC-98-86

Procès-verbal
du 8 septembre
1998

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 8 septembre 1998, en y apportant la correction suivante :

- À la résolution CC-98-75, on devrait lire «M. Rémy Simard quitte l'assemblée» au lieu de «M. Michel Girard».

ADOPTÉE

En suivi au point N° CC-98-83, le secrétaire général informe que Vidéotron Ltée a manifesté un intérêt pour la diffusion des séances du Conseil, mais que cette diffusion n'ayant pas été prévue à son budget, le service ne serait pas gratuit. Par ailleurs, des arrangements seraient possibles avec Vidéo Déry Ltée, moyennant un partage des coûts. Des démarches sont en cours en vue d'obtenir un aperçu des modalités de diffusion ainsi que les coûts s'y rattachant.

Puis,

CC-98-87
Courrier reçu

Les membres du Conseil reçoivent la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay entre le 8 et le 17 septembre 1998.

Après discussions,

CC-98-88
Contrats/agrandissement école
André-Gagnon

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du service des ressources matérielles ;

Il est proposé par Mme Éline Tremblay et résolu :

De retenir les plus bas soumissionnaires conformes dans le cadre de l'agrandissement de l'école André-Gagnon, soit :

- ◆ La Fondation Lami, au coût de 47 800\$, pour le coffrage et la mise en place du béton ;
- ◆ La Vitrierie 20/20 inc., au coût de 28 433,02\$, pour la fenestration et les portes d'aluminium (matériel seulement).

ADOPTÉE

Par ailleurs,

CC-98-89
Délégation de pouvoirs/école
André-Gagnon

CONSIDÉRANT l'absence de délégation de pouvoirs au directeur général ;

CONSIDÉRANT que des situations d'urgence peuvent se présenter dans le dossier d'agrandissement de l'école André-Gagnon ;

Il est proposé par Mme Sylvie Belzile et résolu :

De déléguer au directeur général le pouvoir de prendre des décisions dans le cas de dépenses affectées au projet d'agrandissement de l'école André-Gagnon, ces décisions devant être entérinées par le Conseil, après avoir été soumises à l'étude du comité de service des ressources matérielles.

ADOPTÉE

Après analyse et discussions,

CC-98-90
Transport/contrat particulier

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs ;

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

D'octroyer, pour l'année scolaire 1998-1999, un montant de 5\$ par jour à M. Stéphane Roy pour effectuer le transport de ses enfants du 690, Chemin de la Montagne, Sainte-Rose-du-Nord, à l'école Sainte-Rose, et ce, matin et soir (6.0km).

Ont voté pour : 16

Ont voté contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CC-98-91
Transport le midi/équilibre des groupes

Puis, après que la directrice générale adjointe eut livré les informations demandées par le Conseil lors de la session du 8 septembre dernier, et après discussions,

CC-98-91

Transport le midi/équilibre des groupes suite...

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a dû déplacer de leur école de quartier une cinquantaine d'élèves dans le cadre de l'équilibre des groupes ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs ;

Il est proposé par Mme Lise Blackburn et résolu :

Que la Commission scolaire assume, de façon exceptionnelle, pour l'année scolaire 1998-1999, le coût du transport du midi des élèves réguliers qui ont fait l'objet d'un déplacement d'école dans le cadre de l'équilibre des groupes et qui, s'ils avaient fréquenté leur école de quartier, n'auraient pas eu à utiliser le transport scolaire et,

De revoir, pour la prochaine année scolaire, les bassins d'alimentation, en vue de minimiser encore davantage, si la chose est possible, tout déplacement de clientèle dans le cadre de l'équilibre des groupes.

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CC-98-92

Choix des professionnels/école St-Antoine

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une continuité dans le dossier ;

Il est proposé par Mme Éline Tremblay et résolu :

De retenir les services de la firme Yves Bergeron, architecte, pour la préparation des plans et devis pour la réfection de la toiture de l'école Saint-Antoine.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-98-93

Brunch-conférence/Mérite scientifique régional

Il est proposé par M. Régis Richard et résolu :

De défrayer le coût de deux billets de participation (40\$ chacun) à l'activité de remise des mérites scientifiques régionaux, organisée par le Mérite scientifique régional Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui aura lieu à St-Félicien, le 18 octobre 1998.

ADOPTÉE

CC-98-94

Achat/systèmes téléphoniques

CONSIDÉRANT les économies à réaliser en faisant l'acquisition des systèmes téléphoniques aux polyvalentes de La Baie et Charles-Gravel, ainsi qu'au centre Durocher, au centre administratif de la Commission scolaire et au centre de services de La Baie ;

CONSIDÉRANT l'expertise de la compagnie Bell Canada en ce domaine ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par Mme Chrystiane Jean et résolu :

D'acheter de nouveaux systèmes téléphoniques à installer à la polyvalente de La Baie, à la polyvalente Charles-Gravel, au centre Durocher, au centre administratif de la Commission scolaire et au centre de services de La Baie, de la compagnie Bell Canada, pour une somme approximative de 174 462,00\$ plus les taxes, et de financer le tout par un emprunt sur une période maximale de cinq (5) ans et,

CC-98-94

Achat/systèmes
téléphoniques
suite...

D'autoriser le directeur général, M. Lucien Houde, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats et ententes nécessaires.

ADOPTÉE

Après discussion,

CC-98-95

Achat/calcula-
trices

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

De retenir, pour l'achat de 224 calculatrices, 7 étuis rigides et 6 écrans de visualisation requis par les écoles polyvalentes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les plus bas soumissionnaires conformes, soit:

➤ La Librairie Commerciale	29 346,79\$
➤ Éditions Thales Itée	1 126,85\$

toutes taxes incluses, selon le tableau comparatif et les explications fournies par le régisseur du service des ressources matérielles (division de l'approvisionnement).

ADOPTÉE

Après échanges,

CC-98-96

Achat/photoco-
pieurs

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

De retenir, pour l'achat de photocopieurs requis dans les écoles et centres de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les plus bas soumissionnaires conformes, tenant compte du coût d'acquisition et du nombre de cinq (5) années d'entretien, soit :

Blackburn & Blackburn, au montant de	29 234,75\$
Gagnon & Tardif, au montant de	36 768,40\$

toutes taxes incluses.

ADOPTÉE**CC-98-97**

Conseil d'admini-
stration/Corp.
de services inc./
composition

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que la composition du conseil d'administration de la Corporation de services inc. (Cie 9047-0071 Québec inc.) soit la suivante pour l'année scolaire 1998-1999 :

- un représentant de la MRC du Fjord-du-Saguenay
- deux représentants d'entreprise :
 - un de la Société d'électrolyse et de Chimie Alcan Itée
 - un de la Services environnementaux AES inc.
- deux administrateurs bénévoles
- un administrateur de la Commission scolaire
- un commissaire

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-98-98

Conseil d'admini-
stration/Corp.
de services inc./
délégation

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

De désigner M. Bertrand Tremblay, directeur des services éducatifs «adultes», pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de

CC-98-98
Conseil d'administration/Corp. de services inc./délégation/suite...

services inc. comme administrateur de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 1998-1999.

ADOPTÉE

Puis,

Mme Jacqueline Asselin **propose** que M. Régis Richard soit désigné pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de services inc. à titre de commissaire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 1998-1999 ;

Mme Diane Tremblay **propose** que Mme Liz S. Gagné soit désignée pour siéger au Conseil d'administration de la Corporation de services inc. à titre de commissaire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour l'année scolaire 1998-1999 ;

Mme Liz S. Gagné refuse.
M. Régis Richard accepte.

CC-98-99
Entente/C.s. des Draveurs

CONSIDÉRANT qu'une entente entre l'ex-Commission scolaire de Chicoutimi et la Commission scolaire des Draveurs permettait à la Commission scolaire de Chicoutimi d'offrir le programme «Informatique (exploitation du matériel)» à partir de l'autorisation ministérielle détenue par la Commission scolaire des Draveurs ;

CONSIDÉRANT que deux groupes d'élèves de Chicoutimi ont débuté leur formation sans la terminer avant le 30 juin 1998 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay désire prolonger l'entente pour 1998-1999 ;

Il est proposé par M. Régis Richard et résolu :

D'accepter la recommandation du comité de service de l'éducation des adultes et de renouveler l'entente des deux groupes en continuité pour 1998-1999 et d'autoriser le directeur général, M. Lucien Houde, et le directeur du service de l'éducation des adultes, M. Bertrand Tremblay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente de service en formation professionnelle intervenant avec la Commission scolaire des Draveurs, relativement au programme «Informatique (exploitation du matériel) #5008».

ADOPTÉE

CC-98-100
Contrat/transport par berline

CONSIDÉRANT les besoins additionnels pour le transport d'élèves handicapés pour l'année scolaire 1998-1999 ;

Il est proposé par Mme Élane Tremblay et résolu :

D'accepter le contrat suivant pour le transport d'élèves par véhicule de type «berline», pour l'année scolaire 1998-1999, au prix de 13,00\$ par jour, plus 82 cents du kilomètre :

No de contrat	Transporteur	Kilométrage quotidien (fixe)
517	Violette Émond	120.0

et,

D'autoriser la présidente, Mme Liz S. Gagné, à signer ce contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

ADOPTÉE

CC-98-101
Représentant/Corp. du Village de la sécurité

CONSIDÉRANT une résolution du Conseil de Ville de Chicoutimi ratifiant la composition du conseil d'administration de la Corporation du Village de la sécurité, lequel comprend entre autres, une ou un représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

De désigner la vice-présidente, Mme Diane Perron, comme représentante de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein du conseil d'administration de la Corporation du Village de la sécurité, pour l'année scolaire 1998-1999.

ADOPTÉE

CC-98-102

Absence/
personnel de
conciergerie le
matin/écoles

M. le commissaire Régis Richard fait état d'une situation problématique que l'on retrouve dans certaines écoles due à l'absence, par suite d'un réaménagement d'horaire, de personnel de conciergerie le matin.

Après discussions,

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

De demander au comité de service des ressources matérielles d'étudier la possibilité qu'une présence du personnel de conciergerie soit assurée, pour un temps minimal le matin, dans les écoles concernées.

Par la suite,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources humaines;

CC-98-103

Comités de sé-
lection/repré-
sentation des
commissaires

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Qu'un minimum d'un commissaire, préférablement deux, siège à chaque comité de sélection, un premier, provenant du comité de service des ressources humaines et un second de la liste des commissaires qui ont manifesté leur intérêt de participer à ce type de comité.

ADOPTÉE

CC-98-104

Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait part des informations suivantes concernant certaines représentations qu'elle a assurées au cours des deux dernières semaines :

Rencontre avec les représentants de la Régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean de l'Ordre des ingénieurs du Québec qui veut souligner l'apport de la Commission scolaire de Chicoutimi dans la naissance de l'enseignement du génie dans notre région, lors d'une activité qui aura lieu le 14 novembre 1998.

Activité de cueillette de fonds (défilé de mode des personnalités de La Baie) au profit de l'organisme «Le Phare» (Ressource alternative et communautaire en santé mentale), qui s'est déroulée le 16 septembre 1998;

Visite de la ministre de l'Éducation, le 17 septembre 1998, dans le cadre de l'inauguration du Centre de formation professionnelle l'Oasis et de sa visite dans la classe-musée de la polyvalente Dominique-Racine. Mme la Ministre a profité de sa présence au Saguenay pour annoncer la réalisation du projet d'agrandissement de l'école Laure-Conan pour accueillir le Centre de formation en métallurgie; la contribution du Ministère à ce projet est d'environ 5,8 millions de dollars;

Comité des services éducatifs de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le 18 septembre 1998; il y fut question entre autres, d'un mémoire sur la formation continue, à présenter au ministère de l'Éducation, et de l'achat de calculatrices pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire;

Rencontre avec une firme d'architectes, le 21 septembre 1998, concernant les modalités d'allocation des contrats de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. C'est une question qui sera abordée prochainement;

Mme la Présidente ajoute qu'elle a presque terminé ses rencontres avec les directions de service. Une activité qu'elle dit grandement apprécier.

Elle rappelle également la convocation d'une assemblée générale extraordinaire du Conseil des commissions scolaires de la région-02, à Alma, le 15 octobre 1998.

CC-98-105

Rapport du directeur général

Monsieur le Directeur général présente un bref compte rendu des démarches auxquelles il a participé récemment ou interventions qu'il a faites dans certains dossiers d'importance, notamment :

Quant au remplacement de directions d'école

- ✓ Par suite d'un congé sans traitement d'une année octroyé à M. Michel Gravel, directeur adjoint à l'école Charles-Gravel, M. Robert Houle a été affecté temporairement, soit pour l'année scolaire 1998-1999, directeur adjoint à l'école Charles-Gravel;
- ✓ Madame Doris Lavoie, enseignante à l'école St-David, a été affectée temporairement comme directrice à cette même école, jusqu'au 31 décembre 1998, le directeur actuel, M. Jacques Bouchard, ayant obtenu un congé sans traitement pour cette période.

Quant à des représentations

- ✓ Le directeur général a assisté, ainsi que la présidente, à l'activité d'inauguration du Pavillon des humanités de l'Université du Québec à Chicoutimi, sous la présidence d'honneur du Premier ministre du Québec, qui a eu lieu le 11 septembre 1998.
- ✓ Quelques rencontres ont eu lieu avec des représentants de la Ville de Chicoutimi, dont M. le Maire, concernant certaines bâtisses de la Commission scolaire (St-Joachim, St-Philippe, Notre-Dame du Saguenay) et le stationnement du centre administratif de la Commission.
- ✓ Une rencontre a eu lieu avec un représentant de la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche, qui a amorcé son travail de vérification des livres des trois ex-commissions scolaires (Baie-des-Ha! Ha!, de Chicoutimi et Valin), pour l'année 1997-1998. Une proposition de présentation des états financiers des trois ex-commissions scolaires sera soumise au Conseil lors d'une prochaine session.
- ✓ Le ministère de la Culture a demandé de former un comité de travail pour le choix d'une œuvre d'art dans le cadre de l'agrandissement de l'école Dominique-Racine pour y recevoir l'option «carrosserie». MM. Michelin Dallaire et Michel Cloutier agiront comme représentants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à ce comité.

CC-98-106

Rapport des comités de service

Les membres du Conseil ont reçu, pour leur information, une copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- ☐ Comité de service de l'Éducation des adultes
- ☐ Comité de service des services éducatifs «jeunes»
- ☐ Comité de service des ressources humaines
- ☐ Comité de service des ressources matérielles et informatiques

CC-98-107

Plan d'effectifs 1998-1999

Mme la commissaire Lise Blackburn rappelle que le 13 avril 1998, le Conseil provisoire acceptait le plan d'effectifs 1998-1999 du personnel de soutien administratif, manuel et technique et qu'il maintenait ledit plan d'effectifs ouvert et dynamique pendant l'année 1998-1999. Dans le cadre de cette résolution, elle questionne la fermeture de la boutique de l'ex-Commission scolaire Valin et le transfert du personnel. La présidente mentionne que vu l'absence du directeur des ressources humaines, on reviendra avec cette question à la prochaine séance du Conseil

CC-98-108

Cas de transport/Sagard

Pour répondre à une interrogation de Mme la commissaire Sylvie Belzile, concernant le temps disponible pour dîner de certains élèves de Sagard, la directrice générale adjointe mentionne que ces enfants ont le choix d'utiliser le transport le midi ou le service de garde au coût de 2\$ par jour. Une rencontre aura lieu le 28 septembre prochain et la question sera alors discutée avec les parents des élèves concernés.

CC-98-109
Volumes

En réponse à la question soulevée par Mme la commissaire Sylvie Belzile, à savoir si la Commission scolaire fournit encore les volumes de base aux élèves, le directeur des services éducatifs, M. Bernard Martel, mentionne que des budgets sont affectés annuellement à l'achat de volumes de base.

CC-98-110
Déclaration
d'intérêts

Le secrétaire général rappelle l'adoption par le Conseil provisoire, le 26 janvier 1998, du code d'éthique et de déontologie des commissaires dans lequel on retrouve un l'article sur la «Situation de conflit d'intérêts» qui fait obligation aux commissaires de «dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement». Chaque membre du Conseil des commissaires reçoit une copie du formulaire «Déclaration d'intérêts» à être complété et retourné au secrétariat général dans les meilleurs délais.

Après discussions,

CONSIDERANT que le dossier du transport scolaire occupe une large part des réunions du comité des services éducatifs, laissant ainsi trop peu de temps aux dossiers éducatifs ;

CC-98-111
Transport
scolaire

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

De former un comité de service du transport scolaire, qui sera composé des commissaires suivants : Mmes Jacqueline Asselin, Sylvie Belzile, Lise Blackburn, Diane Durand, Ruth Gagnon, M. Charles Lavoie et Mme Elaine Tremblay.

ADOPTÉE

Sur ce, la séance se termine.

La présidente

Le secrétaire général

